

## Avis de sortie – Prévoyance professionnelle obligatoire

### A compléter par l'employeur

#### Données de l'employeur

Raison sociale: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NPA, lieu: \_\_\_\_\_  
N° d'employeur: \_\_\_\_\_

#### Données de la personne assurée (salarié)

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance: \_\_\_\_\_ Sexe:  Masculin  Féminin  
No. AVS (NSS): 756. \_\_\_\_\_  
No. téléphone: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NPA, lieu: \_\_\_\_\_

Adresse à l'étranger si applicable

Rue: \_\_\_\_\_  
NPA, lieu, pays: \_\_\_\_\_

Adresse inconnue

#### Données sur l'activité salariée

Début des rapports de services: \_\_\_\_\_

Fin des rapports de services: \_\_\_\_\_

Salaire annuel brut en espèce et en nature soumis prévoyance professionnelle (déclaré à l'AVS + montant salaire non versé, si perception indemnités en cas de maladie ou accident)

Année en cours - du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ CHF \_\_\_\_\_

Lieu et date

Timbre et signature de l'employeur

➔ Veuillez faire compléter la page 2 par le salarié.

## A compléter par la personne assurée

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance: \_\_\_\_\_ Sexe:  Masculin  Féminin

La personne assurée déclare :

- 1  Poursuivre une activité dépendante auprès d'un nouvel employeur affilié à une institution de prévoyance  
**Transmettre les coordonnées de paiement de la nouvelle institution de prévoyance**
- 2  Travailler probablement l'an prochain pour le même employeur  
*La Fondation Rurale de prévoyance est autorisée à conserver pour une durée limitée la prestation de libre passage. Le transfert auprès d'une autre institution de prévoyance ou institution de libre-passage reste possible en tout temps*
- 3  Ne plus être assujetti à la LPP et demande le transfert de la prestation de libre passage sur une police de libre-passage auprès de **Retraites Populaires** à Lausanne
- 4  Ne plus être assujetti à la LPP et demande le transfert auprès d'une institution de libre passage  
**Transmettre les coordonnées de paiement d'une institution de libre passage, le cas échéant procéder à l'ouverture d'un compte ou d'une police de libre-passage**
- 5  Quitter définitivement la Suisse, et demander le versement en espèces de la prestation de libre passage  
Pays de départ : \_\_\_\_\_  
*La Fondation Rurale de prévoyance contactera la personne assurée pour lui transmettre les documents à compléter*
- 6  S'établir en qualité d'indépendant, demander le versement en espèces de la prestation de libre passage  
*La Fondation Rurale de prévoyance contactera la personne assurée pour lui demander les documents nécessaires*

Sans réponse de l'assuré, la prestation de libre-passage sera transférée sur un compte de libre-passage au nom de l'assuré auprès de l'Institution supplétive, en conformité avec l'art. 4 LFLP.

Lieu et date

Signature de la personne assurée

Ce document valablement complété et signé, ainsi que les éventuelles annexes, sont à retourner à :

Fondation rurale de prévoyance  
c/o AgriGenève  
Rue des Sablières 15  
1242 Satigny